

# E-Learning ALUR : PACK06 Carte du professionnel immobilier (GESTION - 28H)

**DURÉE**

4,00000 jours (soit 28 heures)

**PRIX**

770 € par participant

Soit 924 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Que vous soyez mandataire, agent commercial, négociateur ou agent immobilier, vous êtes concerné par une obligation de formation continue (décret 2016-173 du 18 février 2016).

- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...

- Professions juridiques : notaires, ...

**PRÉREQUIS**

Posséder une bonne connexion internet

- Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Les objectifs de la formation Gestion immobilière 28H :

- Déterminer les dispositions de L.A.B.F.T (Blanchiment et Terrorisme)
- Connaître les principes généraux de la réglementation des copropriétés
- Discerner les principales pathologies immobilières
- Appréhender les nouveautés de la loi ELAN en matière de copropriété
- Connaître les principes essentiels de la VEFA
- Identifier les essentiels du DTG
- Appréhender la livraison d'une VEFA
- Distinguer les essentiels du bail commercial
- Appréhender l'état des lieux
- Connaître les points essentiels de la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement
- Appréhender la garantie légale des vices cachés
- Appréhender les bruits de voisinage
- Assimiler l'essentiel de la responsabilité pénale/civile et administrative
- Connaître les essentiels du diagnostic sécurité électrique
- Appréhender les essentiels du diagnostic gaz
- Comprendre les essentiels du diagnostic de performance énergétique
- Appréhender les essentiels du constat des risques d'exposition au plomb
- Identifier les points essentiels des diagnostics amiante
- Connaître les essentiels de la parasitologie du bois (termites, mères...)
- Appliquer la réglementation générale sur la protection des données
- Appréhender les principes de la garantie multirisques habitation
- Assimiler les fondamentaux des plans de bâtiment



- Connaître les principales règles en matière de santé et sécurité dans le BTP
- Appréhender les principes fondamentaux de l'isolation dans le bâtiment



## PROGRAMME

Programme de la formation gestion immobilière 28h :

Les dispositions de L.A.B.F.T (Blanchiment et Terrorisme)

Les principes généraux de la réglementation des copropriétés

Les principales pathologies immobilières

Les nouveautés de la loi ELAN en matière de copropriété

Les principes essentiels de la VEFA

Les essentiels du DTG

La livraison d'une VEFA

Les essentiels du bail commercial

L'état des lieux

Les points essentiels de la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement

La garantie légale des vices cachés

Les bruits de voisinage

L'essentiel de la responsabilité pénale/civile et administrative

Les essentiels du diagnostic sécurité électrique

Les essentiels du diagnostic gaz

Les essentiels du diagnostic de performance énergétique

Les essentiels du constat des risques d'exposition au plomb

Les points essentiels des diagnostics amiante

Les essentiels de la parasitologie du bois (termites, mères...)

La réglementation générale sur la protection des données

Les principes de la garantie multirisques habitation

Les fondamentaux des plans de bâtiment

Les principales règles en matière de santé et sécurité dans le BTP

Les principes fondamentaux de l'isolation dans le bâtiment





**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**



# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.